



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale**

Montreuil, le 05 janvier 2017

**Avec FO, je revendique  
l'augmentation  
immédiate de mon  
salaire !**

Si les revalorisations du point d'indice avaient seulement suivi l'inflation :

- une catégorie C percevrait au moins de 200€ de plus par mois ;
- une catégorie B, 300€ ;
- une catégorie A, 400€ !



## **Grilles PPCR : une fausse réponse !**

Au 01/01/2017, les grilles PPCR vont se décliner pour tous les agents de Catégorie C et B de notre ministère (administratifs et techniques), ainsi que pour les Attachés (les discussions pour les corps ITRF de catégorie A n'ayant pas encore eu lieu).

Pour FO, qui s'est opposée à ce faux protocole, PPCR n'est pas la réponse que les agents attendent. Au contraire, ce n'est que la déclinaison des mesures d'austérité.

FO ne s'est hélas jamais trompé dans ses analyses. Et PPCR n'est qu'un miroir aux alouettes qui fait croire à des augmentations de salaire, alors que celle-ci sont gagées sur un rallongement de la carrière, la fin des réductions d'ancienneté et la transformation d'une infime part de prime en points d'indice, ce qui ne rajoutera rien sur le bas de la fiche de paye.

De plus, elles signifient pour beaucoup une baisse d'un ou plusieurs échelons, soit une carrière à reconstituer.

### **Le SPASEEN-FO revendique une véritable hausse des salaires !**

Les grilles indiciaires de ce protocole n'amènent aucune réelle progression de salaire. Elles ne compenseront pas les pertes de salaire subies par les agents depuis 2000 qui se chiffrent à plusieurs centaines d'euros.

La revalorisation du point d'indice de 0,6% en juillet puis de 0,6% au 01 février 2017... soit 5 centimes... n'est qu'une obole misérable ! Tout à sa logique d'austérité, le gouvernement a choisi de ne pas compenser les pertes de salaires subies par les agents de toutes les catégories depuis 2000.

Cette situation catastrophique se trouve renforcée par la hausse des cotisations pour pension et du coût de la vie.

### **Une grille pour de vraies promotions !**

Les grilles PPCR ne signifient aucunement une refonte ambitieuse de la grille indiciaire pourtant annoncée par l'ex-ministre de la Fonction publique. Les reclassements se feront au rabais... se résumant parfois par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps.

Quant au passage de grade, il faut 13 ans à un Adjoint 2<sup>e</sup> classe pour obtenir 11 points de plus... soit 50€ bruts de plus sur son salaire...

Il faut 10 ans pour un Attaché pour obtenir 122 points de plus... contre 131 dans l'ancienne grille... Cherchez l'erreur !

FO revendique au contraire un droit à carrière dans laquelle promotion, avancement et passage d'échelon soient synonymes de forte progression indiciaire.

**Pour FO, carrière et salaires sont la question pour tous les agents.**

**Avec FO, je revendique la réouverture immédiate  
de négociations salariales et 8% d'augmentation du point d'indice en  
rattrapage des pertes de salaires cumulées !**

**Stop à l'austérité** 